

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 211 | Date 1-7 juillet

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 123 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

5 juillet : La police turque a arrêté 108 personnes dans 29 provinces en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

1er juillet : Plusieurs centaines de personnes ont participé à une marche des fiertés LGBTQ à Istanbul, interdite par les autorités locales, ce qui a conduit à la détention de 15 manifestants.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

3 juillet : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), le régulateur turc de la diffusion et du streaming, a annulé la licence de diffusion de la station de radio indépendante Açık Radyo (Open Radio) en raison d'une référence au "génocide" dans le massacre des Arméniens dans les derniers jours de l'Empire ottoman.

4 juillet : L'association des femmes journalistes de Mezopotamya (MKG) a annoncé dans un rapport mensuel qu'un total de 22 femmes journalistes ont été impliquées dans des procédures judiciaires en juin en raison de leurs activités professionnelles.

4 juillet : Les nouvelles concernant la nomination de l'ancien ministre des transports Cahit Turhan en tant que PDG de la société de l'autoroute de Marmara Nord, qui est exploitée conjointement par les sociétés Limak, Cengiz, Kolin et Kalyon, ont été interdites d'accès par la décision du 1er juge pénal d'Istanbul.

4 juillet : Les reportages sur les déclarations faites dans le cadre de l'enquête contre Ayhan Bora Kaplan, qui est jugé pour être le chef d'une organisation criminelle, que certains fonctionnaires ont accepté des pots-de-vin et abusé de leurs fonctions, et qu'une nouvelle enquête a été lancée sur les allégations contre ces personnes, ont été bloqués par le 10ème juge pénal d'Istanbul.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

1er juillet : Özgür Taşçı, diplômé de la faculté de droit, a été éliminé lors de la phase d'entretien pour le poste de juge bien qu'il se soit classé deuxième au niveau national lors de l'examen de candidature au poste de juge de l'année dernière, déclenchant une controverse à l'échelle nationale sur le système d'entretien de la Turquie pour les postes judiciaires et les emplois de la fonction publique.

5 juillet : Le ministère turc de la justice a rejeté une requête des avocats de l'homme d'affaires et philanthrope emprisonné Osman Kavala demandant au ministère d'affirmer son autorité pour demander à la plus haute cour d'appel de revoir sa décision confirmant sa condamnation.

MINORITÉ KURDE

4 juillet : Huit journalistes kurdes arrêtés dans le cadre d'une enquête menée à Ankara et libérés dans l'attente de leur procès le 16 mai 2023 ont été condamnés à six ans et trois mois de prison.

6 juillet : Fermani Çetin, un détenu purgeant une peine de prison à vie dans le nord-ouest de la Turquie, a vu sa libération conditionnelle reportée de six ans en raison de sanctions disciplinaires que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) avait jugées contraires à ses droits.

CONDITIONS CARCÉRALES

5 juillet : L'institution turque des droits de l'homme et de l'égalité (TİHEK) a fait état d'une grave surpopulation et d'installations inadéquates dans la prison de type L de Maltepe, qui accueille 2 188 détenus alors que sa capacité est de 1 760. Les plaintes pour torture et mauvais traitements n'ont toujours pas été traitées.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

1er juillet : Dimanche soir, un groupe d'hommes a pris pour cible des entreprises et des propriétés syriennes à Kayseri. Des vidéos diffusées sur les médias sociaux montrent une épicerie en train d'être incendiée.

3 juillet : Les médias sociaux turcs ont été envahis par des discours de haine visant les réfugiés syriens mardi, à la

suite d'une série d'attaques contre la communauté des réfugiés à travers le pays depuis dimanche.

3 juillet : Ahmet Handan El Naif, un réfugié syrien de 17 ans, a été tué à Antalya mardi, alors que les attaques racistes contre les Syriens se multiplient dans plusieurs provinces turques depuis dimanche.

5 juillet : Une violation massive de données a compromis les informations personnelles de plus de 3 millions de réfugiés syriens résidant en Turquie, dans un contexte de vague de violence anti-syrienne dans le pays.

DROITS DES FEMMES

4 juillet : Les hommes turcs ont tué au moins 205 femmes dans des actes de violence domestique au cours des six premiers mois de 2024, tandis que 117 autres sont mortes dans des circonstances suspectes au cours de la même période, selon une plateforme de surveillance de la violence domestique en Turquie.